



Licence Sciences de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de gestion. 2010, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02035265

HAL Id: hceres-02035265

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035265>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE LILLE 2
N° demande : S3100015126
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : SCIENCES DE GESTION

Appréciation générale :

La mention de Gestion de Lille 2 est gérée par l'Ecole Supérieure des Affaires et se décompose en quatre parcours en L3 (Banque et finance, Comptabilité, Administration des affaires, Management de la distribution, et L3 Gestion Franco-chinois. Elle est opérée en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Commerce (Lille) et l'Université de Wuhan (Chine). Cette licence s'articule autour de 6 semestres : les deux premiers semestres S1-S2 fournissent les bases élémentaires aussi bien en gestion qu'en économie avec également des mathématiques, du droit, de la sociologie, de la psychologie, de la culture générale et de l'anglais, les deux semestres suivants S3-S4 sont pluridisciplinaires avec des enseignements de gestion (comptabilité, finance, marketing et ressources humaines), des mathématiques, des statistiques, du droit et de l'anglais, les deux derniers semestres S5-S6 dépendent du parcours choisi en L3 avec des cours d'options communs : stage de 2 mois minimum, anglais, informatique, découverte des métiers et synthèse des enseignements, simulation de gestion. A noter qu'un crédit est accordé pour la pratique d'un sport et également d'une activité artistique ou associative (les deux sont obligatoires en L1, au choix en L2 et L3). Le pilotage de cette licence est assuré par une équipe pédagogique cohérente sur les trois années : un responsable de la licence et un responsable par année. Au sein de l'Ecole Supérieure des Affaires, la réussite des étudiants est au centre d'un système composé de réunions avec un enseignant référant sur les 6 semestres, des tutorats possibles dans plusieurs enseignements, des cours de niveaux, la rédaction d'un mémoire pour l'aide à la réflexion sur les choix d'orientation des étudiants, ... Les compétences demandées théoriques à l'issue de cette licence correspondent à celles traditionnelles des licences de Gestion. La professionnalisation apparaît très développée pour une licence de Gestion avec la participation de professionnels dans le corps enseignant, deux stages (L1 et L3) et des partenariats liés aux mentions en L3 : l'Institut du Management et de la Distribution, le Centre français de la Profession Bancaire et l'Ordre des Experts Comptables. Ces partenariats se traduisent par la création de Comités d'Orientation Pédagogique permettant d'assurer une cohérence des niveaux licence et master (90 % des étudiants poursuivent en master) ainsi qu'une adéquation avec des besoins en compétences des professionnels.

Les points les plus forts :

1-	Encadrement et suivi des étudiants sur les 6 semestres de la licence à l'Ecole Supérieure des Affaires de Lille.
2-	La professionnalisation de la mention est assurée par des partenariats forts.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	<p>L'organisation des enseignements manque de clarté :</p> <ul style="list-style-type: none">- Manque d'informations sur les réorientations et les passerelles possibles pour les étudiants (l'écart des effectifs entre les L1-L2 et le L3 pose plus précisément des questions sur l'effectivité des partenariats et sur les modifications d'organisation en L3 avec la multiplication par 10 des effectifs. Le dossier sur ces points n'est pas suffisamment renseigné et notamment sur la quatrième mention : L3 Gestion Franco Chinois.- Il est à noter l'absence d'options en L1-L2, sans que les raisons ne soient présentées dans le dossier.- Absence de crédits en L3 pour l'informatique.- L'obtention d'un seul crédit pour la découverte des entreprises supposé être un des éléments forts du processus de réussite des étudiants.- Manque d'informations sur l'appréciation des compétences dans l'UE Synthèse des enseignements en L3.
2-	<p>L'offre de formation ne risque-t-elle pas, à terme, de répondre aux seuls besoins des partenaires actuels au détriment d'une diversité possible des emplois du bassin ?</p>
3-	<p>Faiblesse des effectifs en L1-L2 et forte augmentation des effectifs due à une équivalence en L3 avec l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille et l'arrivée d'étudiants de l'Université de Wuhan. Absence de données ou d'exploitation des données sur l'origine, les parcours et l'insertion des étudiants.</p>

Recommandations :

Un effort serait à envisager dans l'évaluation effective des compétences malgré un tronc complémentaire commun aux différents parcours en L3.

Il est recommandé à l'avenir de mieux renseigner le dossier sur l'organisation précise de la licence en termes de réorientations possibles des étudiants, des passerelles existantes, de l'ensemble des cours offerts dans tous les parcours par les différents enseignants, du rôle des partenaires académiques et de l'insertion de leurs étudiants en L3.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.